

Service public territorial



QUAND LES SERVICES PUBLICS INNOVENT

PAGE 8

CARTES DE VISITE

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT DANS CE NUMÉRO



GARDEZ LEUR CONTACT
ET RESTEZ EN RELATION



MARC-OLIVIER PADIS (P6)

Directeur des études du think tank Terra Nova,
marc-olivier.padis@tnova.fr



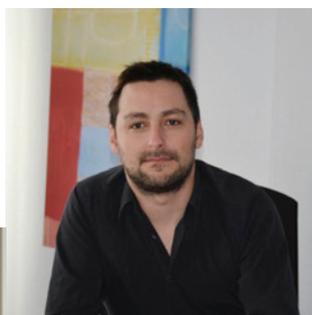
AMÉLIE BRUN (P13)

Directrice de la modernisation de l'action publique du Calvados
amelie.brun@calvados.fr



HENRI-CLAUDE POTHIN (P27)

Chef du groupement territorial SDIS de la Réunion
henriclaude.pothin@sdis974.re



JULIEN VIAN (P10)

DGS de la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette
julien.vian@ccphva.com



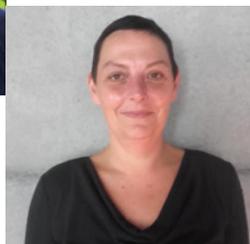
CLÉMENCE HIÉNARD (P14)

Chargée de projets Intrapreneuriat de la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées
c.hienard@agglo-pau.fr



ANGÉLIQUE GIACOMINI (P19)

Déléguée générale adjointe en charge de la formation et de la recherche Réseau francophone des Villes amies des aînés
agiacomini@rfvaa.com



CATHERINE POLIAUTRE (P28)

Chargée des relations publiques et de la billetterie de la salle de spectacle de Mons-en-Barœul
cpoliautre@ville-mons-en-baroeul.fr



MAXIME VAN DE MOORTELE (P11)

Coordinateur du laboratoire de la Communauté urbaine de Dunkerque
maxime.vandemoortele@cud.fr



AUDREY DUFEU (P17)

Députée de Loire-Atlantique
audrey.dufeschubert@assemblee-nationale.fr



FRÉDÉRIC ANTOINE-SANTONI (P25)

Responsable formation du SIS 2B
calvicdc@gmail.com



ANTONIN LE MOAL (P29)

Élève administrateur territorial à l'INET
antonin.lemoal@administrateur-inet.org



LINA BENNIS (P12)

Chargée de mission Innovation & Qualité à la Ville de Nancy
lina.bennis@mairie-nancy.fr



THIERRY CLÉMENT (P18)

DGA solidarité Conseil départemental de l'Ain
thierry.clement@ain.fr



ANNE-CÉCILE NÉSA (P25)

Conseillère formation à la délégation de Corse du CNFPT
annececile.nesa@cnfpt.fr



SYLVIA DEROO (P30)

Formatrice
sylderoo@gmail.com

Service public territorial

N° 41 – Décembre 2020

Bimestriel publié
par le CNFPT

Service public territorial
80, rue de Reuilly
75012 Paris

Directeur de la
publication :
François Deluga

Co-directeurs
de la publication :
Laurent Trijoulet,
Alexandra Weinstein

Rédacteur en chef
délégué :
Xavier Gloubokii

Rédactrice en chef :
Natacha Pijselman

Rédaction :
Yann Cabaret,
Virginie Fauvel,
Véronique Pierré,
David Rey

Crédits photo :
Divergence images :
Alain Guilhot, Thomas
Louapre, Xavier Tesselin ;
Getty Images ; Myop :
Ed Alcock, Pierre Hybre ;
Bruitparif ; A.D/Ville de
Reims ; Rennes_presse ;
Thierry Houyel

Illustration :
Stereographic

Mise en page :
studio graphique
du CNFPT

Abonnements :
01 55 27 41 36,
corinne.coitou@cnfpt.fr

Impression :
Léonce Deprez
Imprimerie

ISSN 2118-0083

Tirage :
25 000 exemplaires.

5

IDÉES

OUVERTURE P.5

NOTRE INVITÉ P.6

Marc-Olivier Padis, « Il faut faire co-exister les différents rythmes de la ville »

LE GRAND FORMAT P.8

QUAND LES SERVICES PUBLICS INNOVENT



15

TENDANCES

OUVERTURE P.15

Actualité législative, juridique et territoriale

ÇA FAIT DÉBAT P.16

Vieillesse démographique :
comment prolonger l'autonomie ?

ON ANTICIPE P.20

Demain, la ville sans le bruit

23

ACTIONS

OUVERTURE P.23

De nouvelles ressources sur les dynamiques intercommunales

SUR LE TERRAIN P.24

Capitaliser sur les pratiques managériales nées de la crise

PANORAMA P.26

Une offre évolutive pour répondre au contexte sanitaire

ELLE TÉMOIGNE P.30

La classe virtuelle pour se former plus librement

Transition écologique

France Stratégie a étudié le retour d'expériences de plusieurs collectivités qui permettent de formuler des recommandations pour une gouvernance adaptée et des moyens d'intervention accrus à l'échelle locale. « Les solidarités entre territoires : un levier pour la transition écologique. »

[youtube.com](#)

Lutte contre la cybermalveillance

La multiplication des cyberattaques envers les collectivités territoriales s'est intensifiée avec la crise du Covid-19. Dans ce contexte, [cybermalveillance.gouv.fr](#) lance son programme de sensibilisation destiné aux élues et élus.

 [@cybervictimes](#)

SOLIDARITÉ

Solidaire des collectivités territoriales qui connaissent des difficultés financières dues à la crise sanitaire, le CNFPT adapte ses recettes à son activité 2020 perturbée par le confinement et ne percevra pas deux mois de cotisation cette année.

[@FRancoisdeluga](#)

Congrès

Le 16^e congrès des régions s'est déroulé le 19 octobre dernier totalement en ligne depuis le siège de la région Île-de-France à Saint-Ouen. Les « Régions, QG de la reconstruction » (le thème du congrès) ont pu échanger avec des personnalités européennes, membres du Gouvernement, experts, partenaires sociaux.

[@Paroles d'élus](#)

Stratégies urbaines

Une immersion en 6 podcasts dans les campagnes urbaines françaises pour comprendre comment ont été pensés les lotissements pavillonnaires et comment on y vit aujourd'hui, avec, en introduction, un entretien avec la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault.

[urbanisme-puca.gouv.fr](#)

#APPELDU14NOVEMBRE

c'est le hashtag créé sur twitter suite à la diffusion d'une lettre ouverte au président de la République pour l'égalité républicaine dans les villes et quartiers populaires.

Plus d'une centaines de maires poussent un cri d'alarme face à la montée de la pauvreté en France.

IDÉES

Quand les services publics
innovent



ÉDITO

FRANÇOIS DELUGA

Président du CNFPT, Maire du Teich

 @Francoisdeluga

« Le CNFPT avec vous »

2020 a été par bien des aspects une année compliquée. À la crise environnementale est venue s'ajouter une épidémie mondiale qui, elle-même engendre des crises économiques, sociales et politiques.

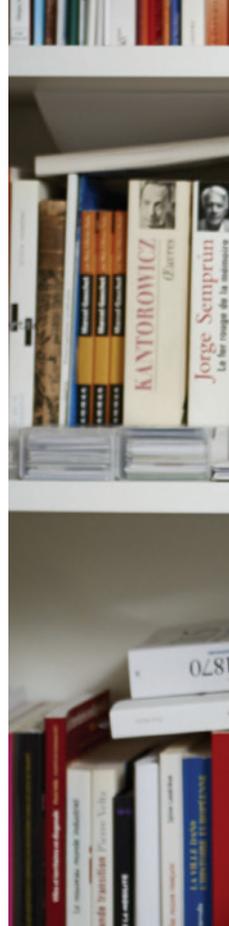
Le CNFPT a tout fait pour s'adapter à ces circonstances exceptionnelles afin de vous accompagner au mieux dans cette période. Le premier confinement et la mise à l'arrêt du pays a placé, une fois de plus, les services publics en première ligne. Nous avons, à la place qui est la nôtre, proposé des solutions alternatives de formation sur la période de mars à juin, avec de multiples ressources et modules à distance.

Depuis, nous n'avons eu de cesse de nous préparer à la possibilité d'un deuxième confinement qui s'est confirmé fin octobre. Ainsi, nous sommes aujourd'hui en capacité de proposer une large palette de formations dites « essentielles » en format à distance, tout comme la continuité des formations d'intégration et des préparations aux concours.

Cependant, compte tenu du nombre de stages que nous n'avons pas pu tenir au printemps dernier, le Conseil d'administration du CNFPT a décidé, sur ma proposition, de ne pas prélever deux mois de cotisations sur cette année exceptionnelle. Les collectivités ayant été durement éprouvées, notamment sur le plan financier, il me semblait indispensable de pouvoir être à leurs cotés également financièrement et assurer ainsi un geste de solidarité.

IDÉES. NOTRE INVITÉ
**MARC-OLIVIER
 PADIS**

« IL FAUT FAIRE CO-EXISTER LES DIFFÉRENTS RYTHMES DE LA VILLE »



MARC-OLIVIER PADIS

Chercheur

Ancien rédacteur en chef de la revue de sciences humaines « Esprit », Marc-Olivier Padis est le directeur des études du think tank Terra Nova, dont il est l'un des fondateurs. Spécialiste des questions de sciences politiques, il s'est également toujours beaucoup intéressé à la question urbaine et territoriale.

Dans une note commandée par l'Institut Paris Région intitulée « Au rythme de la métropole. Mieux vivre dans la ville dense », Marc-Olivier Padis, directeur des études du think tank Terra Nova, s'interroge sur la manière dont les usagers de la ville cohabitent dans les métropoles, et dégage des pistes de réflexion.

Dans les métropoles, la tendance est-elle à l'accélération ou au ralentissement des modes de vie ?

M.O.P. : Les deux à la fois. Nous cherchons toujours à faciliter les déplacements dans les grandes villes. Ainsi, la construction du Grand Paris Express signifie, comme son nom l'indique, que nous souhaitons aller le plus rapidement possible d'un point à un autre. Mais les mobilités douces, qui vont lentement, sont celles qui se développent le plus. Nos modes de vie urbains nous conduisent à aller toujours plus vite : nous sommes pressés, nous avons beaucoup de choses à faire. Et dans le même temps, ces modes de vie sont générateurs d'encombrements : nous sommes pris dans les embouteillages, les grèves des transports...

Les métropolitains vont plus vite mais les distances à parcourir sont plus importantes. Et si cette accélération était une illusion ?

M.O.P. : L'opinion générale a longtemps été : pour que les gens passent moins de temps dans les déplacements, il faut améliorer les réseaux de transports. Mais depuis des décennies, nous consacrons la même durée à nos déplacements domicile-travail. En fait, plus la mobilité a été favorisée, plus les gens sont allés habiter loin du centre de la métropole pour rechercher un habitat de meilleure qualité ou une vie moins chère. Nous pouvons nous demander s'il est encore judicieux d'investir dans les infrastructures, car nous ne faisons qu'étaler la ville sans réduire le temps de trajet.

N'y a-t-il pas une tyrannie de la vitesse et une réaction politique à celle-ci ?

M.O.P. : Beaucoup d'urbains le ressentent, en effet. Il faut répondre plus rapidement aux sollicitations et les nouvelles technologies nous y incitent. Il y a cette pression de l'urgence. Ralentir devient donc un geste politique. D'où ces occupations de places publiques : Nuit debout, les sittings en Espagne ou les Gilets jaunes sur les ronds-points.



« Le choix de temps décalés permet souvent de mieux vivre la ville et de nombreuses évolutions de nos modes de vie favorisent une forme de désynchronisation des temps. »

Marc-Olivier Padis



Toutes nos interviews à lire sur la médiathèque cnfpt.fr

Tous ces manifestants disent : « *Vous ne pouvez pas faire comme si je n'étais pas là* ». Être immobile, c'est être visible.

Y a-t-il une appropriation par les élus et élus de cette lenteur ?

M.O.P. : Oui, et cela quel que soit leur bord politique. La facilitation des circulations douces, la généralisation des quartiers 30 km/heure ou l'élargissement des trottoirs le montrent. Les équipes municipales cherchent cette pacification mais celle-ci est aussi objet de conflits. Si vous faites un « quartier 30 », vous rejetez la circulation et les nuisances ailleurs.

Vous parlez aussi de désynchronisation des rythmes. Comment s'adapter à celle-ci ?

M.O.P. : La solution n'est pas de rendre la ville dense plus rapide ou plus lente, mais de faire co-exister des rythmes différents dans un même espace. Prenons l'exemple de ce qui a été fait à Rennes. Un encombrement important du centre-ville se produisait entre 8 h 30 et 9 h. La municipalité a convaincu l'université de décaler le début des cours de trente minutes pour que les étudiants arrivent après le pic. Ce changement a libéré de la place dans le tram, ce qui a permis à la ville de ne pas acheter de rames supplémentaires.

Vous estimez aussi qu'il faut repenser « le Bureau des temps » des mairies ?

M.O.P. : La réflexion en ce domaine s'est trop souvent limitée à proposer des horaires étendus pour les services municipaux, mais aussi les crèches, les bibliothèques, les squares, les piscines. Une nouvelle politique du temps doit prendre en compte la juxtaposition de rythmes différents dans l'espace urbain, l'intensification des tâches quotidiennes, la démultiplication des activités au sein d'une même journée, l'extension de la journée sur le temps nocturne.



LE CNFPT, TOUJOURS PLUS ENGAGÉ EN FAVEUR DE L'INNOVATION TERRITORIALE

Avec une offre de formation dédiée à l'innovation publique, un laboratoire d'apprentissage et 18 salles de co-conception réparties dans ses instituts et ses délégations, le CNFPT s'est naturellement associé à la 7^e édition du mois de l'innovation publique organisée du 2 au 30 novembre derniers. L'établissement a ainsi animé en distanciel une trentaine d'événements locaux et nationaux qui ont abordé

des thématiques telles que les neurosciences, l'apprentissage, la culture managériale, la résilience, l'expérimentation et les transitions. Par ailleurs, depuis mars 2020, en réponse à la crise sanitaire, le CNFPT a lancé le site la « Riposte créative territoriale » afin de co-construire, avec les collectivités territoriales, les réponses formatives innovantes pour faire face aux défis actuels en mobilisant l'intelligence collective.



TENDANCE

QUAND LES SERVICES PUBLICS INNOVENT !

Le service public est en mutation. Et les collectivités territoriales prennent part à cette réflexion : partout en France, elles mettent en œuvre de nouvelles façons de travailler, en interne et avec leurs publics, portées par des services « prospective-innovation » ou par des laboratoires d'innovation. Les méthodes, basées sur la co-construction, le design thinking, le test and learn, ou encore l'immersion sont à l'honneur. Avec une priorité : placer l'utilisateur et ses besoins au cœur des réflexions, écouter les souhaits de toutes les parties prenantes, et savoir les utiliser pour reconstruire de nouvelles politiques, en phase avec les nouveaux usages.



Pays Haut Val d'Alzette (57) L'Internet des objets en co-construction territoriale

Le territoire de la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (8 communes à la frontière du Luxembourg, 30 000 habitants), identifié par l'État comme « opération d'intérêt national », a comme ambition de doubler sa population en 20 ans, et d'impulser de nouvelles pratiques en termes de développement territorial. À charge pour la communauté d'imaginer la ville de demain avec la participation active de ses concitoyens. La CCPHVA, dans ce cadre, a signé début 2019 avec le groupement Cap Gemini, Bouygues Énergies et Service, et Suez, le 1^{er} partenariat d'innovation en France pour le déploiement d'une plateforme smart city. Son objectif : dans le cadre du développement d'une plateforme de gestion de la donnée, identifier – avec les usagers, les professionnels, les associations – les thématiques prioritaires d'aménagement du territoire, les solutions numériques à déployer. D'ores et déjà, de nombreux capteurs connectés sont en cours d'installation : analyse de l'eau d'une rivière, relevé en temps réel des flux de mobilité des véhicules, temps d'attente à la déchetterie, qualité de l'air...



Fiche projet

Contexte :

- Le territoire, identifié comme « opération d'intérêt national », doit développer de nouveaux outils pour favoriser le développement territorial.

Initiative :

- La Communauté signe un partenariat d'innovation avec le groupement Cap Gemini, Bouygues Énergies et Service, et Suez, afin d'élaborer des projets « d'Internet des objets » pertinents pour le territoire et de mettre en place une plateforme Smart City.

JULIEN VIAN

DGS de la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette

« L'enjeu est de remettre l'habitant au cœur du projet, en identifiant les thématiques prioritaires avec notre écosystème : usagers, professionnels, associations. Une première phase a permis, via un appel à volontaires dans la presse et sur les réseaux sociaux, de réunir tous les mercredis, entre 10 et 30 participants autour d'une thématique précise (environnement, déchets, sport, culture, santé, mobilité...). Neuf ateliers de

co-construction ont débouché sur la priorisation des chantiers à mener, qui sont en cours de développement avec l'installation de capteurs et d'objets connectés. Ceux-ci nous fourniront des données consultables en open data, sur une plateforme smart city qui sera un portail citoyen sur les politiques que nous menons. Ce portail constituera un lieu de connexion privilégiée pour les usagers de la Communauté. »

Dunkerque (59)

Le labo d'innovation interne s'empare des déchets

Des agents volontaires de la Communauté urbaine de Dunkerque ont passé 18 mois avec l'association La 27^e Région avant de pouvoir voler de leurs propres ailes en créant un laboratoire d'innovation au sein de leur collectivité. Ces ambassadeurs aux profils variés (âge, catégorie, métier) ont été accompagnés, 2 jours par mois, par une équipe pluridisciplinaire de trois personnes appartenant à l'association, un laboratoire de transformation qui repense comment sont conçues et mises en œuvre les politiques publiques d'aujourd'hui. Ils ont pu tester les méthodologies d'innovation de façon concrète en étudiant des cas pratiques : la rénovation énergétique, les chèques emplois services, etc.

À l'issue de ces 18 mois, la mise en place d'un laboratoire d'innovation interne a été validée début 2019. Un premier travail autour des déchets a subi un coup d'arrêt pendant le confinement. En juin, le thème de la deuxième session — rendre la commande publique simple et accessible —, a été adapté à la situation de crise économique : la commande publique peut-elle être un levier de relance de l'économie locale ? En quatre mois, le laboratoire a réalisé un diagnostic avec le service des marchés publics et proposé plusieurs pistes, dont la simplification et la réécriture des appels d'offres. Le laboratoire s'est inspiré des méthodes du FALC, un langage « Facile à lire et à comprendre » qui édicte des règles de simplification de la rédaction des marchés, afin de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique.

Fiche projet

Contexte :

- Après 18 mois de collaboration avec la 27^e Région, la CUD souhaite prolonger le travail engagé autour de l'innovation.

Initiative :

- Création d'un laboratoire interne d'innovation, rattaché à la direction générale mais en résidence dans la direction opérationnelle concernée par les chantiers initiés.

MAXIME VAN DE MOORTELE

Coordinateur du laboratoire de la Communauté urbaine de Dunkerque

« Nous sommes allés dans des endroits inspirants pour récolter des informations sur le cas traité : les parcs et les jardins, le littoral, les déchetteries, les bureaux. Nous avons réalisé des reportages, interviewé les usagers, les associations, les partenaires institutionnels. »



Ville de Nancy (54) Un autodiagnostic de la capacité à innover

Après une politique Qualité instaurée il y a 20 ans, un travail sur l'accueil réalisé en co-construction en 2016, la Ville de Nancy souhaitait insuffler un vent d'innovation au sein de ses services. Ainsi est née la démarche [IN] née, construite autour de la sensibilisation de tous les agents à l'innovation, de la constitution d'une boîte à outil pour accompagner les projets innovants et de l'adaptation d'un outil de diagnostic de la capacité à innover. Celui-ci, créé à l'origine pour les PME par l'Équipe de recherche sur les processus innovatifs (ERPI) de l'université de Lorraine, a été adapté au monde des collectivités territoriales par la Ville et l'université. Un prototype V1 a été testé en interne sur la politique publique de la famille à la métropole de Metz et au département de la Meuse. Une V2, actuellement en co-construction avec les chercheurs, les élus et les agents volontaires, sera prochainement testée sur une autre politique publique, en partenariat avec l'observatoire Territorial.

Fiche projet

Contexte :

- Depuis 20 ans, la ville de Nancy développe une politique qualité, et souhaite désormais développer une culture de l'innovation.

Initiative :

- La collectivité développe, en collaboration avec un laboratoire de recherche de l'Université de Lorraine, un outil de diagnostic de la capacité à innover d'une administration publique.

LINA BENNIS

Chargée de mission Innovation & Qualité à la Ville de Nancy

« L'objectif de cet outil est d'identifier dans la pratique professionnelle d'une organisation si elle est capable d'absorber l'innovation. Le diagnostic se fait lors d'une séance réunissant une dizaine de personnes au moyen d'un questionnaire en autoévaluation portant sur 6 compétences - stratégie, idée, conception, gestion de projets, RH, capitalisation des connaissances - déclinées en 21 sous-pratiques. Chaque sous-pratique est estimée sur une échelle de 5 degrés. Pour chaque estimation, le groupe doit trouver une réponse qui convienne à tous et l'estimation proposée doit être prouvée par des faits pour être validée, un impératif qui force la discussion. Ce diagnostic permet de détecter les freins et les moteurs à l'innovation. C'est un outil duplicable et utilisable par tous, et nous sommes en train de créer un groupe de travail national autour de son utilisation. »



Département du Calvados (14) Des consultants internes au service des équipes

Dès 2014, le département du Calvados a créé une direction de la modernisation de l'action publique. Il s'agit d'une équipe d'experts qui sont à la disposition des directions opérationnelles pour les accompagner dans leurs projets, « pour que le service public soit plus contemporain » précise Amélie Brun, la directrice de la modernisation de l'action publique.

Pluridisciplinaire, l'équipe fonctionne comme un cabinet de consultants interne. Ces 12 experts agissent au plus près des 3 200 agents, régulièrement sollicités et mobilisés : « *Nous faisons régulièrement appel aux bonnes idées des agents pour participer à la réflexion collective sur les politiques publiques* » explique la directrice. Pour mettre cette nouvelle culture en place, la direction de la modernisation intervient sur l'évaluation des politiques publiques, apporte son expertise sur de nouvelles méthodes de travail (méthode agile pour les projets, intelligence collective, design de service, évènement type Hackathon...), sur la transformation digitale.

En fonction des sujets et des directions qu'ils accompagnent, les experts organisent des temps et des méthodes de travail plus ou moins classiques ou innovants, comme le World café ou les retours d'expériences sur les projets. « Nous sommes adaptables et pragmatiques. Il est primordial d'être au plus près des réalités rencontrées par nos collègues. Notre objectif est de réfléchir et faire réfléchir à la façon de faire les choses autrement, et surtout, d'être dans l'action en leur apportant du concret. De ce point de vue, le confinement a été positif : il a permis d'accélérer la transformation. Suite à cette période, nous avons identifié une dizaine de sujets sur lesquels nous voulons accélérer les choses : les démarches en ligne, l'utilisation du parapheur et de la signature électronique, l'allègement des procédures de vérification des pièces demandées aux usagers ou aux agents, l'accompagnement des managers confrontés au télétravail ». Notre souhait : viser l'efficacité interne pour plus d'effet sur les politiques publiques.

Fiche projet

Contexte :

- Le département, engagé depuis plusieurs années dans une démarche pour accroître l'efficacité de ses politiques publiques, souhaite aller plus loin.

Initiative :

- La création d'une direction de la modernisation de l'action publique (DMAP), qui agit comme un cabinet de consultants interne, ouvert à tous les agents, afin d'améliorer le service public.



Fiche projet

Contexte :

- Pour accompagner les évolutions nécessaires de l'organisation, des services et des politiques publiques, la Ville et l'Agglomération créent une nouvelle entité dédiée à la transformation et à l'innovation.

Initiative :

- Développement d'un programme d'intrapreneuriat et de startups publiques de l'agglomération de Pau, en collaboration avec l'incubateur du Gouvernement beta.gouv.fr.

CLÉMENCE HIENARD

Chargée de projets Intrapreneuriat
Délégation Qualité, innovation,
pilote et prospective de la
Communauté d'agglomération
Pau Béarn Pyrénées

« Les projets privilégient le principe de l'action ; ils sont réalisés sans cahier des charges et le modèle d'exploitation est étudié plus tard. Et ce sont les usagers qui valident, ou pas. »

Ville de Pau, CA de Pau Béarn Pyrénées, CCAS de Pau (64)

Un incubateur de startups publiques

Janvier 2019. La ville et l'agglomération de Pau créent une nouvelle direction dédiée à la transformation et à l'innovation, pour accompagner les évolutions de l'organisation, des services et des politiques publiques. Avec un premier projet : la mise en place d'un programme d'intrapreneuriat, avec l'aide de [beta.gouv](http://beta.gouv.fr), l'incubateur gouvernemental des startups publiques. Un appel est lancé : tous les agents (quelle que soit leur catégorie) qui constatent un problème sur le terrain, et ont une proposition pour le résoudre sont encouragés à remplir un questionnaire en ligne. Une trentaine de dossiers sont reçus, 10 sont préselectionnés, et les équipes (2 ou 3 personnes par dossier), ont été conviées pour présenter leurs projets à un jury composé de membres de la direction générale et d'élus, après une matinée de coaching par un coach de [beta.gouv](http://beta.gouv.fr). Les projets retenus ont bénéficié de 3 mois de pré-incubation (à raison d'un jour par semaine), puis les équipes sont passés en mode startup, avec au moins 6 mois d'incubation à temps complet. La première promotion retient 3 projets : Pau Partage, qui met en relation des personnes âgées isolées et des bénévoles,

intégrés depuis fin septembre au sein des services sociaux de la ville ; Poubelle Battle, pour généraliser l'installation de compost dans les immeubles verticaux, une plateforme aujourd'hui active sur Pau ; ID Quart, une application pour favoriser la démocratie autour des projets de quartier à Pau, actuellement en test. Les projets de la 2^e promotion sont en cours de développement, et une 3^e promotion est attendue à la fin de l'année. Toutes ces solutions, qui ne sont pas systématiquement digitales, fonctionnent sur le principe du Test and Learn ; c'est avant tout le problème à résoudre qui est pris en compte et la solution initiale se transforme au fur et à mesure de sa co-construction avec les usagers.



Consultez notre dossier sur l'innovation publique dans la rubrique **Médiathèque** du site cnfpt.fr

TEN- DANCES

Ici et maintenant, l'essentiel du
service public en action



TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail progresses aussi dans la fonction publique

Suite à la demande expresse du Gouvernement mi-octobre, le « taux d'agents publics

travaillant depuis leur domicile au moins une journée par semaine » serait passé de 24 à 28 %, selon le ministère de la Transformation et la fonction publiques. Un frémissement encourageant alors que certaines études du ministère pointaient, au printemps, un manque de préparation de la fonction publique, une mise en place contrainte et chaotique faute de formation des manageuses et managers à la gestion des équipes à distance... Un mouvement qui devrait d'ailleurs s'accroître avec la négociation sur le télétravail dans l'administration publique organisée début 2021.

SOLIDARITÉ

Une prime de précarité dans les fonctions publiques en 2021

Les agents contractuels vont eux aussi avoir droit à une indemnité de fin de contrat à durée déterminée (CDD). Cela concerne les contrats d'un an ou moins signés à partir du 1^{er} janvier 2021. La prime représentera 10 % de la rémunération totale dont le plafond a été fixé à deux smic mensuels (3 078,83 euros par mois).



MOBILITÉ

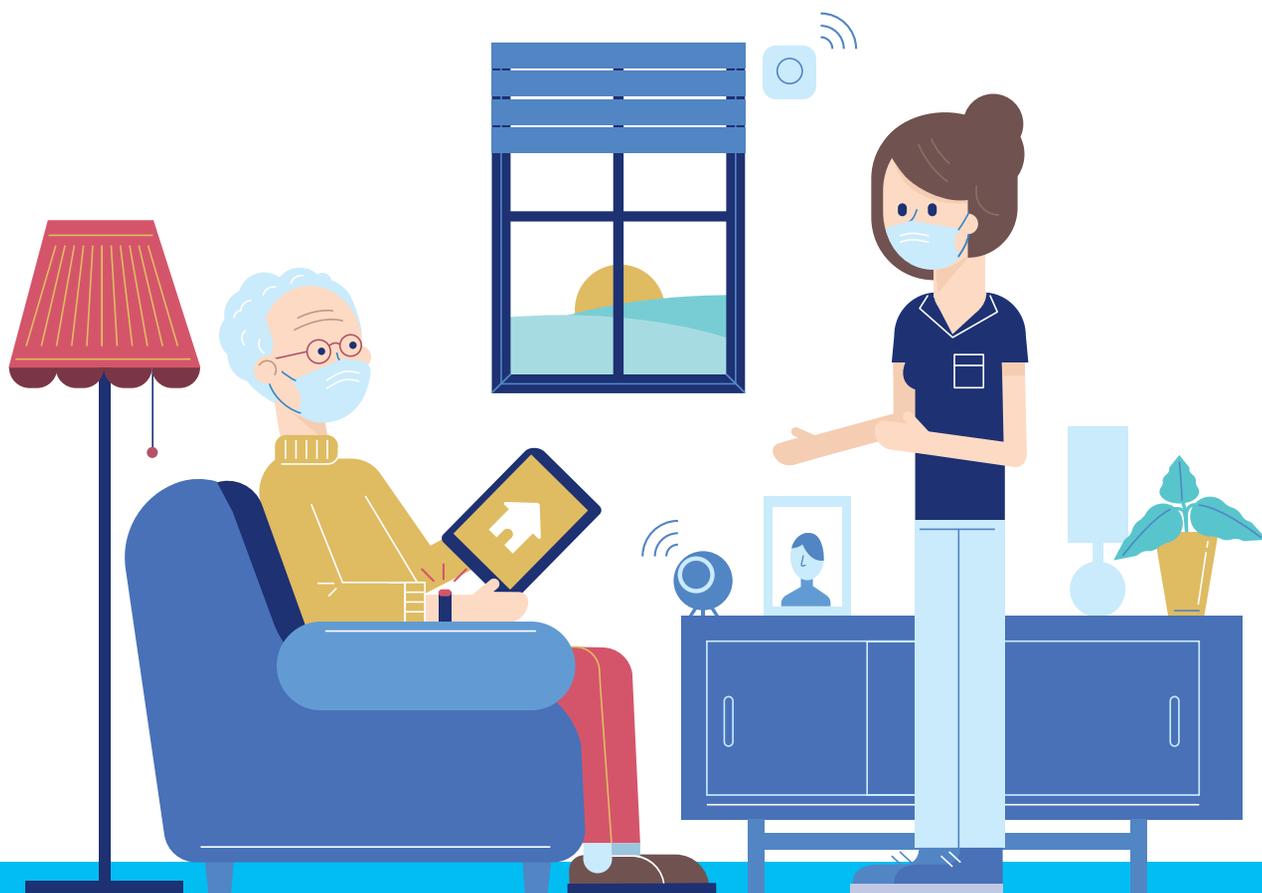
Demain, une AOM pour chaque territoire

En France, la majorité des territoires situés en dehors des agglomérations ne sont pas couverts par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Un frein évident au déploiement de solutions de mobilité alternatives à l'usage individualisé de la voiture. C'est précisément pour offrir la possibilité à chaque citoyen de disposer de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, que la Loi d'orientation des mobilités (LOM) encourage les intercommunalités de territoires peu denses à prendre la compétence mobilité. L'idée étant que celle-ci soit exercée « à la bonne échelle » territoriale, en favorisant notamment les relations entre les intercommunalités et les régions. D'ici le 1^{er} juillet 2021, l'intégralité du territoire national devra être couverte par des autorités organisatrices de la mobilité (AOM).

VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE COMMENT PROLONGER L'AUTONOMIE ?

Confrontés à l'accroissement du risque de perte d'autonomie de populations de plus en plus âgées, les collectivités locales qui assument le traitement médico-sanitaire du vieillissement doivent aussi imaginer des politiques publiques qui prolongent l'autonomie et favorisent le bien vieillir.

[Suivez le débat.](#)





Derrière le besoin de places d'hébergement

Si les tendances démographiques et l'amélioration de l'état de santé se poursuivent, la France comptera 4 millions de seniors en perte d'autonomie en 2050 et parmi eux, 700 000 en perte d'autonomie sévère. Mécaniquement, pour les accueillir, il faudra augmenter le nombre de places d'hébergement de 20 % d'ici à 2030 et de plus de 50 % à l'horizon 2050 !

Toutefois, la perte d'autonomie n'est pas une fatalité purement démographique. Ainsi, dans le Pas-de-Calais ou dans les DOM, aux populations de seniors plus jeunes, la proportion de personnes en perte d'autonomie est plus importante que sur le reste du territoire. Au-delà du dimensionnement des capacités de traitement médico-sociales et du financement de nouvelles places en Ehpad, il existe bien une marge de manœuvre pour des politiques publiques qui prolongeraient l'autonomie. Une responsabilité collective et commune à toutes les collectivités territoriales en charge des actions de proximité.



AUDREY DUFEU

Députée de Loire-Atlantique et auteure du rapport « Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme ».

Le rôle des collectivités locales est de prendre de la hauteur pour faire sortir le grand âge du champ strictement sanitaire. Les politiques de la ville, des transports, l'urbanisme, l'habitat... tous les leviers peuvent contribuer à prolonger la longévité et l'autonomie. La condition première est d'intégrer cette question dans les politiques publiques comme celles de l'environnement, du handicap ou de la parité. J'avance plusieurs pistes pour y parvenir : diagnostics longévité dans les territoires, réunion de tous les acteurs autour de la table dans un pacte territorial, organisation de débats éthiques locaux sur le sujet...

4 millions

c'est le nombre de seniors en France en perte d'autonomie en 2050



Comprendre les besoins des personnes âgées

Une politique de l'âge doit se construire sur la compréhension des modifications des usages des territoires. Elle peut notamment s'appuyer, comme dans le réseau Villes amies des aînés, sur le soutien à la participation citoyenne des aînés et à la prise en compte de leurs spécificités en termes de rythme, d'envies et de besoins. Par exemple, la prise en considération du fardeau corporel croissant -qui amène les personnes âgées à vouloir économiser leurs forces ou encore aménager leurs sorties-, doit mener les responsables locaux à s'interroger sur l'éclairage public, les transports, les horaires des spectacles... Favoriser les modes doux, privilégier la proximité et les circuits courts constituent également des pistes de solutions qui se trouvent d'ailleurs à la croisée des trois transitions majeures du XXI^e siècle : écologique, numérique et démographique.

LA PERTE D'AUTONOMIE CONCERNE SURTOUT LES ÂGES ÉLEVÉS :

30,2%

des individus de 75 ans ou plus sont en perte d'autonomie



6,6%

des personnes en perte d'autonomie sont âgées de 60 à 74 ans

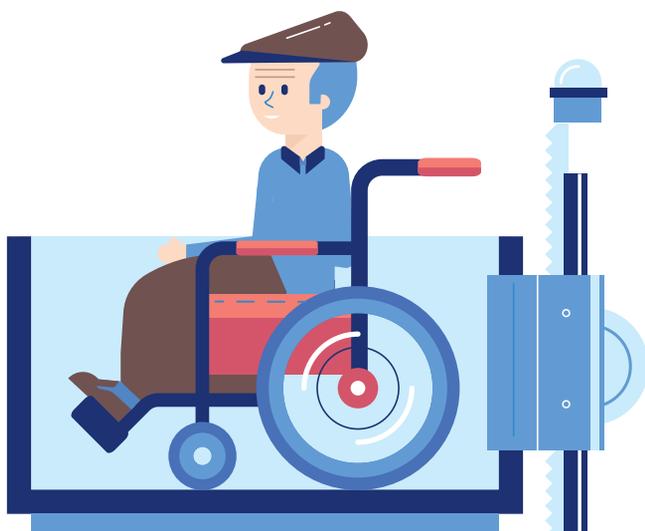


THIERRY CLÉMENT

DGA solidarité Conseil départemental de l'Ain

Nous sommes passés d'un schéma départemental un peu théorique à un plan senior centré sur l'action concrète, un budget et une mise en œuvre rapide. Une conférence consacrée à l'innovation au service des personnes âgées nous a permis d'évoquer avec nos partenaires - services d'aides à domicile, établissements, représentants des personnes âgées, CNSA mais aussi associations et entreprises - toutes les solutions envisageables. Nous en testons certaines en

travaillant plus en profondeur avec ces partenaires. Ensemble, nous apprenons des besoins des personnes âgées mais aussi de nos propres besoins. Nous avons ainsi créé une direction de l'autonomie et le département a renforcé son équipe de profils de cheffes et chefs de mission prévention et coordination. Nous assumons notre rôle de pilote et d'animation d'une dynamique qui mobilise d'autres acteurs institutionnels comme l'ARS ou les régimes de retraites.



Innover sans inquiéter

Le rôle des collectivités locales ne se résume pas à financer la construction de places d'hébergement. Elles jouent également un rôle important dans la formation au numérique, la mise en place d'alarmes ou de solutions domotiques, l'habitat inclusif qui maintient les personnes âgées dans la cité... mais aussi baluchonnage qui consiste à venir remplacer l'aidant au domicile de la personne dépendante et pendant une durée déterminée. De nombreuses actions peuvent permettre, rapidement et à coûts maîtrisés, de prolonger l'autonomie. La limite étant de s'assurer que ces innovations sont bien comprises et acceptées par les principaux intéressés, en faisant appel à des professionnels du grand âge pour les mettre en œuvre.



Retrouvez plus d'infos en ligne sur cnfpt.fr dans la rubrique **Médiathèque**



ANGÉLIQUE GIACOMINI

Déléguée générale adjointe en charge de la formation et de la recherche

Réseau francophone des Villes amies des aînés

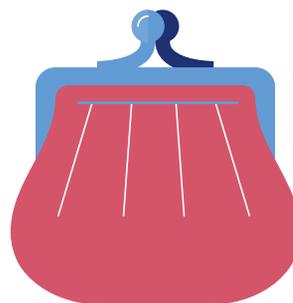
Il faut distinguer la « gestion » du vieillissement de la population de la politique de l'âge qui doit permettre de construire des territoires bienveillants à l'égard de toutes les générations. Pour appliquer cette politique de l'âge, les connaissances en gérontologie comptent naturellement, mais ce sont les compétences en matière de conduite de projet et d'animation qui sont essentielles. Cela peut amener à privilégier, pour mettre en œuvre une démarche « Villes amies des aînés », des profils venant de la politique de ville plutôt que des travailleurs sociaux qui sont souvent naturellement désignés pour cette mission. En termes de gouvernance, il faut surtout que le service soit positionné de manière transversale, pour être en mesure d'interpeller et d'entraîner tous les autres services concernés.

30 milliards d'euros par an,

soit 1,4 point de la richesse nationale produite (PIB), dont 23,7 milliards sont financés par les pouvoirs publics. C'est le coût de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie.

En 2060,

la prise en charge va doubler pour représenter 2,78 points de PIB, selon le ministère de la Santé.





DEMAIN, LA VILLE SANS LE BRUIT

De la mise en place d'une circulation douce au mur anti-bruit, en passant par les enrobés phoniques et le recours aux « Méduses », les collectivités luttent contre le bruit dont le coût pour les Français a été chiffré à 57 milliards d'euros par an⁽¹⁾.

(1) d'après une étude copilotée par l'Ademe et le Conseil national du bruit, réalisée par E&Y et présentée 14 juin 2016.

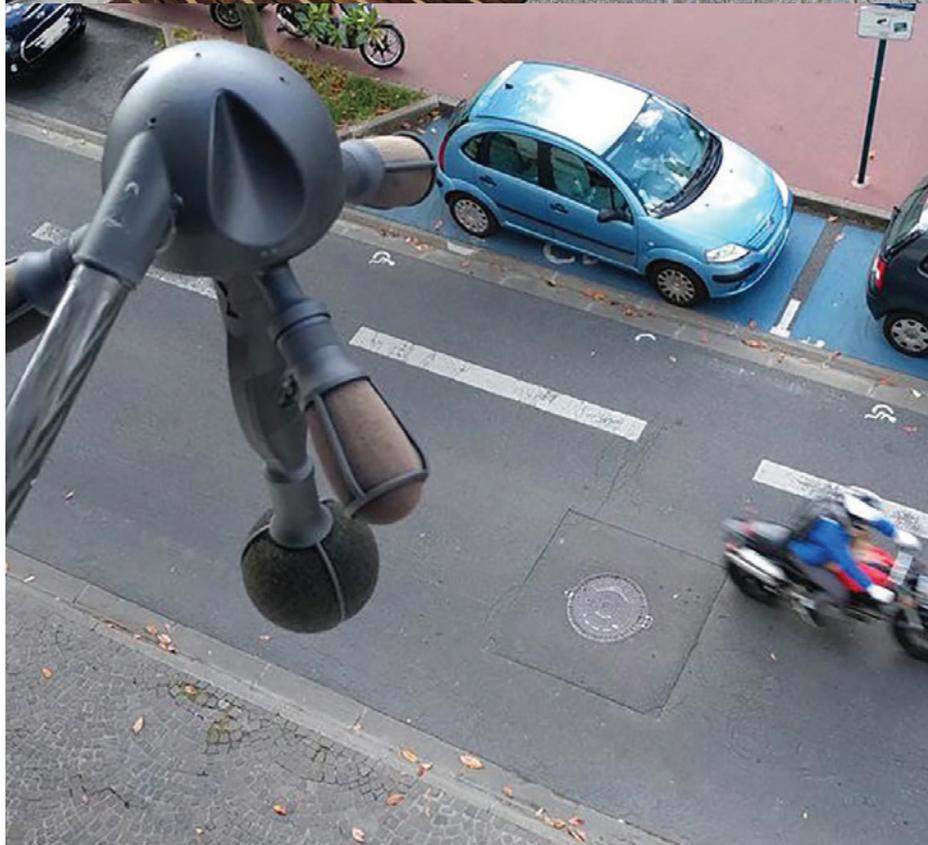
Revisiter le mur anti-bruit

La lutte contre le bruit repose traditionnellement sur la construction de murs anti-bruits. De plus en plus souvent, des solutions alternatives, travaillées à l'échelle du quartier, par l'aménagement urbain lui-même, sont envisagées. À Rennes, par exemple, le « Mur habité » sert à la fois d'écran acoustique et de lieu de création grâce aux modules clippés pouvant accueillir des ateliers d'artistes et servir de promenade urbaine.



La « Méduse » pour voir le bruit

Habituellement, le bruit est mesuré par un sonomètre qui détermine le niveau sonore en décibels. Un nouveau dispositif, la « Méduse », donne à le voir. Elle se compose d'un appareil communiquant à un cloud privé qui analyse les données collectées. À chaque instant, le capteur détermine le niveau sonore et la direction de provenance. Le radar sonore vise principalement les contrevenants à motos. Près de 70 méduses sont déjà déployées en France.





Faire taire le bitume

Rapide à mettre en œuvre et d'un coût modeste comparé au mur anti-bruit, la mise en place d'enrobés acoustiques sur les grands axes routiers fait ses preuves. Ces revêtements anti-bruits fonctionnent comme du double vitrage : ils abritent des cavités qui piègent les décibels nées du frottement des pneus sur la chaussée. En **Île-de-France**, 25 kilomètres ont été déroulés et mis en place de 2017 à 2019, impactant positivement plus de 50 000 riverains. La route reste la première source de pollution sonore en Europe ⁽²⁾.



Adoucir les circulations

Pour réduire l'impact sonore des infrastructures routières, certaines collectivités optent pour la diminution locale des émissions de polluants et de bruit en contrôlant les flux de circulation et en restreignant le passage de poids-lourds, en centre-ville. C'est l'option retenue par la **métropole et la ville de Reims**. Le tout, en cohérence avec la mise en œuvre d'un « Plan Vélo » en plein essor.

(2) d'après le rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) du 5 mars 2020.

ACTIONS

Partageons notre vision
de la formation



RESSOURCES

De nouvelles ressources sur les dynamiques intercommunales

Le bouquet de ressources que le CNFPT consacre aux dynamiques intercommunales a été enrichi et mis à jour. Cette nouvelle version tient compte de l'actualité des intercommunalités (loi engagement et proximité, bilan après 6 ans de la loi Maptam...) et propose un découpage en 6 grands chapitres (Le fait intercommunal, le pilotage de l'intercommunalité, les mutualisations, la relation à l'habitant, les coopérations, le projet de territoire) et 6 sous-

chapitres (plan de formation mutualisé, construction intercommunale, compétences intercommunales, articulation des compétences entre communes et intercommunalités, gouvernance intercommunale et ses outils, intercommunalité et ses différents partenaires). Par ailleurs, une trentaine de nouvelles vidéos (Les agences d'urbanisme, un outil de coopération, Trois exemples de mise en œuvre de la prospective territoriale...) ont également été ajoutées au bouquet et sont, comme toutes les autres ressources, accessibles librement sur cnfpt.fr dans la rubrique S'informer. Développé, à l'origine, dans le cadre de la mission d'accompagnement des intercommunalités du CNFPT, le bouquet de ressources Dynamiques territoriales avait fait l'objet d'un travail collaboratif entre le groupe de travail du CNFPT et un groupe de DGS

d'intercommunalités. Une démarche qui avait permis de favoriser le partage d'une culture de l'intercommunalité et une meilleure compréhension des enjeux intercommunaux et, *in fine*, la mise en œuvre opérationnelle de l'intercommunalité.

Les bouquets de ressources du CNFPT

Dans sa rubrique « S'informer », cnfpt.fr propose 6 autres bouquets de ressources en libre accès. Ils sont consacrés aux élections, aux réformes territoriales en Europe, au transfert du PACS en mairie, à la déontologie, la laïcité ou encore à la loi de transformation de la fonction publique, enregistrement.



Plus d'informations sur cnfpt.fr rubrique S'informer
Bouquet de ressources



LES PRATIQUES MANAGÉRIALES NÉES DE LA CRISE



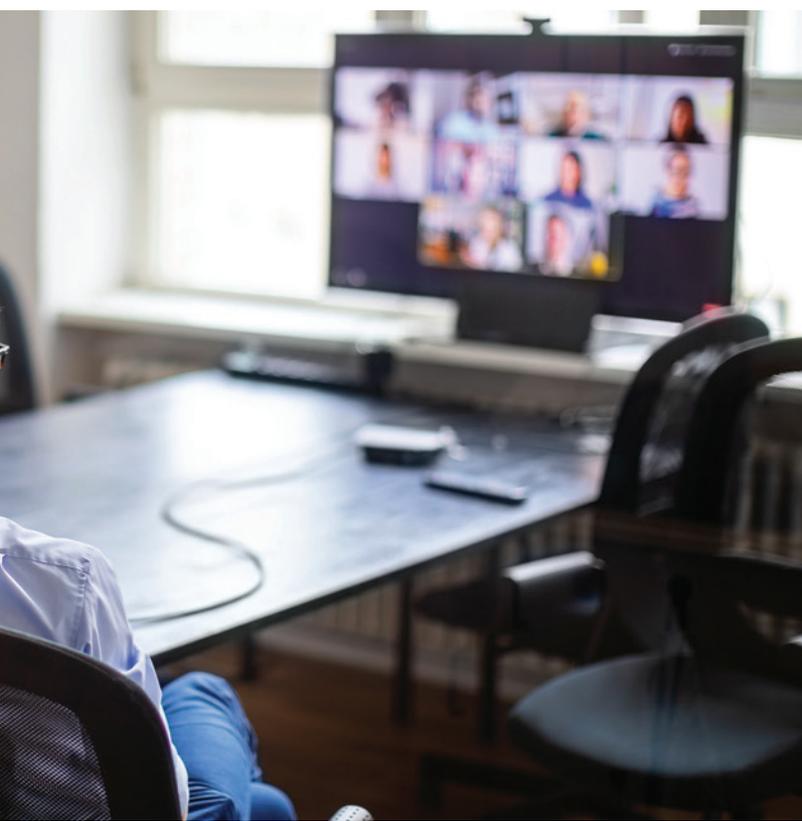
LA PROBLÉMATIQUE

Durant la crise sanitaire, les encadrantes et encadrants se sont trouvés dans des situations inédites nécessitant d'innover et d'expérimenter de nouvelles solutions. Même au Service incendie et secours (SIS) de Haute-Corse (2B), pourtant expert en gestion de crise, le bouleversement organisationnel interne a été brutal. Pour les manageuses et managers, la période actuelle appellent désormais une analyse et une évaluation de ce qui a dû être mis en place dans l'urgence. « Nous ressentions le besoin de revenir sur nos pratiques pendant la crise, ce qui avait fonctionné et ce qui devrait être amélioré, pour qu'une nouvelle bascule en tout distanciel se fasse plus sereinement » explique le Commandant Frédéric Antoine-Santoni, responsable formation du SIS 2B. Une démarche qui nécessitait un accompagnement pour lequel le responsable formation s'est naturellement tourné vers la délégation de Corse du CNFPT.

LA RÉPONSE

La délégation avait anticipé ce besoin et disposait d'une formation répondant en tous points aux enjeux du SIS de Haute-Corse.

« Pendant le confinement, en plus de dupliquer en distanciel les stages Manager son équipe à distance dans un contexte d'incertitude, nous avons identifié ce temps d'analyse et de capitalisation nécessaire sur ce qui avait été vécu dans les collectivités » explique Anne-Cécile Nesa, conseillère formation à la délégation de Corse. Mi-mai, la délégation était ainsi en mesure de proposer au SIS un cycle de formation « Retours d'expériences : le management en situation de crise. » Une formation 100 % distancielle, bâtie autour de cinq webinaires et d'une e-communauté de stage permettant



« Cette formation était exactement ce qu'il nous fallait pour recueillir les points de vue des agents qui n'avaient pas tous le même vécu. »

Commandant Frédéric Antoine-Santoni, responsable formation du SIS 2B

de préparer les classes virtuelles en se connectant à Formadist, la plateforme de formation à distance du CNFPT.

ÉCHANGER ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

Les webinaires sont prévus pour de petits effectifs de 6 stagiaires maximum. « L'idée, explique Anne-Cécile Nesa, est de favoriser les échanges entre les stagiaires et avec l'intervenante. Cette dernière les questionne sur leurs expériences pour leur faire prendre conscience de ce qu'ils ont mis en œuvre et pour le conceptualiser... » Au fil des sessions et des échanges au sein de la communauté de stage, les participants enrichissent un patrimoine d'actions qui leur permet de mieux appréhender les situations nouvelles. « Dans cette formation-action, complète Anne-Cécile Nesa, l'objectif est aussi de co-construire un guide des bonnes pratiques interne à la collectivité. »

CAPITALISER SUR TOUTES LES EXPÉRIENCES

« Cette formation Retours d'expériences était exactement ce qu'il nous fallait pour recueillir les points de vue des cadres et des managers de proximité qui n'avaient pas tous le même vécu, selon qu'ils étaient opérationnels (pompiers volontaires ou non) ou fonction support » explique le Commandant Antoine-Santoni. En effet, si, moyennant quelques adaptations, le travail des équipes sur le terrain est demeuré sensiblement le même, le quotidien des administratifs a, en revanche, été profondément bouleversé par l'adoption du télétravail...

UN FORMAT DISTANCIEL QUI FAIT SENS

Le 100 % distanciel suscite parfois encore quelques réticences dans certaines collectivités mais, pour le Commandant Antoine-Santoni, son intérêt pour la formation ne fait aucun doute. « Sur le fond, ce format

est même idéal pour se parler des difficultés posées par le télétravail pendant la crise sanitaire. Il répond aussi à la volonté de notre collectivité de développer les usages numériques sur un territoire où les déplacements sont particulièrement contraints. » Les formations à distance offrent ainsi une grande souplesse aux manageuses et managers qui peuvent se former sans avoir à quitter le service pendant des journées entières. « Au lieu d'avoir à s'absenter deux jours et demi, les participants doivent simplement bloquer, sur certaines semaines, une heure et demie dans leur agenda et se connecter depuis leur bureau pour suivre la formation » confirme Anne-Cécile Nesa.



Consultez l'ensemble de nos articles sur cnfpt.fr dans la rubrique **Médiathèque**



UNE OFFRE ÉVOLUTIVE POUR RÉPONDRE AU CONTEXTE SANITAIRE

La nouvelle offre de services du CNFPT s'est construite en partie en situation de confinement, dans le cadre d'une crise sanitaire mondiale. Sa ligne directrice 2021 — anticiper, former et transformer — répond pleinement aux attentes des collectivités et aux besoins qui ont émergé sur cette même période, en renforçant notamment l'offre de dispositifs distanciels.



Retrouvez tous nos accompagnements sur cnfpt.fr dans la rubrique Covid : le CNFPT avec vous

CONTINUITÉ DE SERVICE

Poursuivre l'activité quel que soit le contexte sanitaire

Pour assurer la continuité de service en 2021, comme il a su le faire en 2020, le CNFPT intensifie le développement de son offre à distance. Le travail d'analyse et de priorisation a permis d'identifier les stages à dupliquer et sur lesquels des ressources et un accompagnement renforcé des stagiaires seront mobilisés. Les offres de formation liées aux obligations réglementaires (habilitations, certificats d'aptitudes, etc.) ont notamment été intégrées dans cette liste. Si les premiers stages sont d'ores et déjà disponibles, ce sont en tout 335 stages portant sur les sujets sensibles de toutes les spécialités de formation qui sont concernés par la duplication et seront donc accessibles en format présentiel, mixte et 100% distanciel, en fonction de la crise sanitaire, courant 2021.



FORMATIONS SUR MESURE

Répondre aux nouveaux besoins en sortie de crise

La période récente a fait apparaître de nouveaux besoins en termes de compétences, de champs d'action ou encore de modalités de travail. Pour répondre à cette attente d'accompagnement, le CNFPT développe son offre de formations sur mesure en semi-présentiel. Les sessions combinent temps à distance et en présentiel organisés dans les locaux de collectivités, dans le respect strict des conditions de sécurité et des protocoles sanitaires.



**LIEUTENANT COLONEL
HENRI-CLAUDE POTHIN**

Chef du groupement territorial
SDIS de la Réunion

« À la Réunion, nous avons plusieurs types de risques susceptibles de provoquer des crises : les risques naturels et technologiques propres avec le volcan, l'aéroport et le port et les risques sociaux et sanitaires communs aux autres territoires. Après un rappel des bases de cyndinique (la science des risques majeurs), la formation « gestion de crise et communication » prévoit plusieurs modules qui nous font travailler sur les outils de gestion de crise et la mise en place d'une cellule de crise, les outils de la communication en situation de crise et l'analyse post-événement. C'est une formation complète délivrée par des intervenants de haut niveau que nous suivons avec des cadres de Mayotte qui partagent les mêmes risques. La formation nous donne l'occasion de mutualiser nos expériences et nos pratiques mais aussi de trouver des solutions ensemble comme les plans communaux de sauvegarde communs que nous avons d'ores et déjà mis en œuvre. C'est le début d'un réseau que nous espérons faire perdurer. »



CATHERINE POLIAUTRE

Chargée des relations publiques et de la billetterie de la salle de spectacle de Mons-en-Barœul (59)

« Compte tenu du pic d'activité de la salle de spectacle dont je m'occupe, la programmation de ma formation d'intégration début septembre n'était pas idéale. Aussi, elle a été organisée à distance en demi-journées sur 15 jours, au lieu d'un temps plein sur une semaine. Compte tenu de l'impossibilité de m'isoler vraiment sur mon lieu de travail, je me formais de chez moi le matin et travaillais l'après-midi. La période a été assez intense mais la possibilité de suivre les sessions de formation à domicile m'a apporté un certain confort. J'ai pu collaborer avec les autres stagiaires et échanger facilement avec les intervenants. Ces derniers m'ont permis de combler mes lacunes et de lever certains doutes. Sur le plan technique, je n'ai pas rencontré de difficulté : je savais déjà utiliser la plateforme de formation à distance du CNFPT et nous avons été bien formés à Adobe Connect, l'outil collaboratif qui permettait de participer aux sessions. »



E-RESSOURCES

Toujours plus de ressources disponibles en ligne

Dès le début de la crise sanitaire, le CNFPT a musclé son offre de ressources (MOOCS et webinaires) accessibles en ligne afin de soutenir les collectivités et leurs agents. Depuis le déconfinement, l'établissement continue à enrichir son offre. Rendez-vous sur wikiterritorial.cnfpt.fr pour suivre en direct ou en replay les webinaires et sur la plateforme Fun MOOC pour consulter l'ensemble des ressources disponibles.

FORMATION D'INTÉGRATION ET PRÉPAS CONCOURS

Les formations réglementaires maintenues

Dans un contexte sanitaire inédit, le CNFPT s'adapte et propose des formats mixtes ou 100 % distanciel pour les formations d'intégration, grâce aux modules en distanciel déployés par le CNFPT.

Et, afin d'accompagner au mieux les agents territoriaux dans leur progression de carrière, le CNFPT a également adapté les tests d'entrée en préparation concours et les préparations aux concours et examens professionnels. Les tests d'accès peuvent être passés à distance pour toutes les catégories d'agents tandis que les préparations aux concours et examens professionnels allient désormais temps en présentiel et à distance. Grâce à l'exploitation d'outils collaboratifs et de la plateforme Formadist, les sessions alternent les temps de travail - classes virtuelles, activités pédagogiques individuelles ou en sous-groupes tutorés - et offrent qualité de formation et richesse d'échanges comparables aux formations en présentiel.



ÉVÈNEMENTS

Premier colloque national à distance

Les 15 et 16 octobre 2020, avec l'association Hortis et la ville de Gravelines (59), le CNFPT a organisé son premier colloque entièrement retransmis sur une plateforme de vidéos en ligne. Le thème ? « La nature, levier de résilience des sites et paysages industriels ». Des intervenants ont notamment débattu autour de projets d'aménagement industriels et des solutions pour préserver la biodiversité. Des échanges consultables dans la rubrique « Revivre vos manifestations » sur cnfpt.fr.

OFFRES THÉMATIQUES

Le plein de services sur les principaux thèmes d'actualité

En complément de son offre annuelle, le CNFPT publie désormais des recueils de formations sur les thématiques liées à la crise sanitaire et environnementale.

Après un premier guide consacré à la transition écologique et au changement climatique, un second opus sur le pilotage en temps de crise sera bientôt disponible. Y sont présentés les stages que les délégations peuvent organiser spécifiquement pour chaque collectivité ou groupe de collectivités, éventuellement en les adaptant aux besoins pour en faire des formations sur mesure. Pour chaque stage, toutes les informations utiles (durée, contenu, objectif, prérequis...) sont précisées. Le livret numérique détaille également l'intégralité des services sur la thématique : ressources numériques (MOOCS, webinaires, vidéos), émissions de radio, journées d'actualités...

CADRES TERRITORIAUX

Aider les cadres de direction à tirer toutes les opportunités de la crise

À Strasbourg, l'Institut national des études territoriales (INET) propose une nouvelle offre de formation 100 % à distance pour les cadres de direction. En alternant formats courts et longs pour explorer et approfondir des sujets et en variant les modalités pédagogiques (intelligence collective, design thinking, retour d'expérience...), cette offre aide à tirer les enseignements de la crise et, plus généralement, à inscrire les actions dans le cadre des mutations sociétales profondes. Une formation à la carte dont les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.



ANTONIN LE MOAL

Élève administrateur territorial à l'INET

« En dehors de cinq regroupements à l'Inset d'Angers, la prépa concours que j'ai suivie en 2018/2019 s'est déroulée à distance alors que j'étais en poste de direction en collectivité. J'ai ainsi pu m'organiser de manière libre et responsable dans une formation exigeante. Une occasion unique, après 10 ans d'exercice professionnel, de remettre à plat mes connaissances territoriales, d'interroger mes pratiques managériales, de redécouvrir des politiques publiques sur lesquelles je ne m'étais pas spécialisé... La prépa est indispensable pour avoir une chance de réussite à un concours. Compte tenu de sa densité et de la difficulté de l'articuler avec certaines missions en collectivité, mieux vaut toutefois, avant de se lancer, s'interroger sur sa capacité personnelle d'engagement ainsi que sur le soutien de l'employeur et sa volonté de vous faciliter les choses. »



L'ensemble de l'offre de services est disponible sur cnfpt.fr dans la rubrique Covid : le CNFPT avec vous

**SYLVIA DEROO**

Intervenante

Forte de 20 années d'expérience dans la fonction publique territoriale en commune et conseil régional, Sylvie Deroo a choisi de partager son expérience et sa culture territoriale en devenant, en 2011, intervenante en formations d'intégration pour le CNFPT.

« LA CLASSE VIRTUELLE, SE FORMER LIBREMENT »

Après dix années de formation en présentiel, Sylvie Deroo a expérimenté fin mai et début juin les formations en classe virtuelle pour les formations d'intégration de catégories A et C.

« **LA CLASSE VIRTUELLE** est un dispositif de formation à distance et synchrone utilisant des outils numériques pour offrir une interaction directe et instantanée avec les stagiaires. Ces derniers se connectent de chez eux ou de leur collectivité sur un outil collaboratif (Adobe Connect) pour participer à la session. Durant la classe virtuelle, ils consultent épisodiquement les ressources sur la plateforme du CNFPT (Formadist) de manière individuelle ou collective (ateliers), en bénéficiant du tutorat du formateur. »

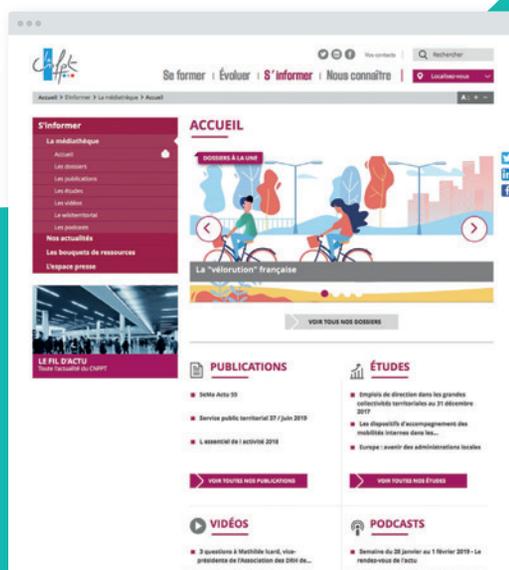
« **PAR RAPPORT À UNE SESSION D'E-LEARNING ASYNCHRONE**, la classe virtuelle permet d'assurer l'engagement des stagiaires et une émulation proche du présentiel. C'est une modalité de formation qui permet d'avoir beaucoup d'interactions grâce aux outils (chat, sondages, cas pratiques...). On perd un peu en convivialité mais avec les mesures barrières (masques, éloignement...), celle-ci n'est désormais pas toujours possible en présentiel non plus... »

« **UNE CLASSE VIRTUELLE** suppose une succession beaucoup plus rapide de temps individuels et collectifs. Les scénarii pédagogiques et le séquençage de la séance doivent être adaptés à ce rythme grâce auquel les stagiaires sont plus attentifs et actifs. La maîtrise des possibilités d'Adobe Connect et des ressources disponibles et exploitables sur Formadist est essentielle pour pouvoir guider les stagiaires et répondre à toutes leurs questions. Enfin, une réunion technique préalable avec les stagiaires est indispensable pour vérifier le niveau d'équipement des uns et des autres, leurs identifiants à la plateforme, la qualité de leur connexion et les accompagner en cas de besoin. »

Service public territorial

EST AUSSI SUR CNFPT.FR

La lecture de Service public territorial se poursuit sur cnfpt.fr ! Retrouvez tous nos dossiers et plus encore dans la rubrique Médiathèque, onglet S'informer.



COMMENT RAFRAÎCHIR LES VILLES ?

Dans notre dossier, découvrez comment les épisodes de canicule, la sensibilité croissante des citoyens au sujet, la mise en place depuis 2015 de plans climats air énergie territorial (PCAET)... contribuent à accélérer les initiatives des collectivités locales en faveur du rafraîchissement urbain.



COMMENT ET QUELLES ACTIVITÉS RELOCALISER ?

En faisant prendre conscience de notre dépendance croissante vis-à-vis de marchés extérieurs, la crise sanitaire a joué le rôle d'électrochoc. Passée la stupeur, le nouveau mot d'ordre des collectivités est devenu la relocalisation. Les Régions se sont emparées de la question et ont multiplié les annonces : dispositifs de soutien, pactes de relocalisation, mise en relation des entreprises et sous-traitants... Focus sur ces initiatives.



Vous souhaitez réagir ou nous adresser des suggestions d'articles ? Contactez-nous à l'adresse suivante : servicepublicterritorial@cnfpt.fr ou sur nos comptes :



LE CNFPT CONTINUE DE VOUS ACCOMPAGNER.

Découvrez **notre offre de services** pour vous former en toutes circonstances.

- > Des formations réglementaires et des préparations aux concours assurées en toutes circonstances
- > Des stages de spécialité proposés à distance avec un accompagnement renforcé
- > Des formations en intra adaptées aux besoins des collectivités
- > Des MOOC, webinaires et événements à distance confirmés
- > Des ETS qui viennent à vous avec un accès 100% distance gratuit

+ d'informations sur **cnfpt.fr**

#CNFPTAVECVOUS



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT